



Assemblée générale 18 mai 2024

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

 **OIKO
CREDIT**
investeren in mensen
investir dans l'Homme

Photo : un prêt accordé par notre partenaire Baobab en Côte d'Ivoire a permis à Felix Kanga Yao de créer une pharmacie. Consultez notre site web pour en savoir plus sur l'impact d'Oikocredit : [Les partenaires qui financent les PME : Que fait Baobab Côte d'Ivoire ? - Oikocredit Belgique](#)

Oikocredit-Be ASBL
Numéro d'entreprise : BE434.920.086

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

L'année 2023 a été une année-charnière pour les activités d'Oikocredit en Belgique, et ce à plusieurs égards.

D'une part, l'asbl a pleinement joué son rôle statutaire actuel dans la communication et le marketing de ses activités belges. Ce faisant, l'asbl a travaillé en étroite collaboration avec la sces, et le personnel a fonctionné comme une seule équipe.

D'autre part, au cours de l'année 2023 - suite à la mise en œuvre imminente du nouveau modèle de levée de fonds par Oikocredit International (« OI ») - les grandes lignes de la future asbl Oikocredit en tant qu'association de soutien à part entière ont été élaborées. Lors d'une assemblée générale extraordinaire de la sces le 9 décembre 2023, il a été décidé de dissoudre la sces dans ce cadre. Le nouveau fonctionnement d'Oikocredit est ainsi devenu une réalité en Belgique également.

Comme on le sait, cette réorganisation a eu une double conséquence au niveau de la gouvernance d'Oikocredit Belgique et International (OI) :

La sces a été mise en liquidation et remplacée par un bureau d'Oikocredit International.

- L'accent est mis sur la commercialisation des participations dans OI.

L'asbl a été reconnue comme association de soutien local et est entièrement gérée par la Belgique.

- L'accent est mis sur (i) le renforcement des communautés locales, (ii) la cocréation et (iii) le soutien général, éventuellement étendu à (iv) l'éducation à la citoyenneté mondiale et à la défense des droits.
- Remplaçant la sces, l'asbl est devenue membre à part entière d'Oikocredit International.

Dans ce contexte, différents scénarios se sont présentés pour jouer correctement le rôle d'association de soutien: du scénario minimaliste (défensif) au scénario maximaliste (offensif). Lors d'une réunion cruciale du conseil d'administration tenue le 30 septembre 2023, il a été décidé de relancer l'asbl avec le scénario maximaliste comprenant:

- le maintien/recrutement d'un membre du personnel ;
- l'organisation d'un nombre significatif d'événements ;
- l'obtention d'une subvention maximale d'Oikocredit International;
- une main-d'œuvre bénévole, principalement limitée aux membres du conseil d'administration.

Pour ce faire, le conseil d'administration a élaboré un mémo, Développement 2024, qui a été discuté en son sein lors de sa réunion du 30 septembre 2023.

Un certain nombre de sujets techniques et opérationnels ont fait l'objet d'une attention particulière de la part du conseil, avec, le cas échéant, une conclusion définitive en 2024 :

1. Mise en conformité des statuts avec le nouveau Code des sociétés et des associations :
→ Les statuts ont été modifiés et publiés en conséquence ;
2. Relance partielle de l'organe directeur démissionnaire de la sces en tant qu'organe directeur de l'asbl, suite à l'assemblée générale extraordinaire du 9 décembre 2023 :
→ La démission des membres du conseil d'administration suivants a été publiée : Mia (« Mieke ») Willems, Marion Cahen, Joachim Aelvoet ;
→ Un nouveau membre a été nommé : Diederik Janssens
→ Le conseil d'administration se compose désormais de Frederick De Gryse (président), Gijsbert (« Bert ») Kuijpers (vice-président), Philip Machiels (trésorier), Eric de Smet, Pierre Schmit et Diederik Janssens;
3. Mise à jour du registre des membres suite aux modifications apportées ;
4. Le 31/12/2023, Margareta van den Eynde et Johan Elsen ont mis fin à leur contrat avec Oikocredit-be sces et Sien Vergracht avec Oikocredit-be vzw. Margareta et Sien ont ensuite rejoint le bureau OI en Belgique le 01/01/2024 et Johan a pris un nouveau poste auprès de 11.11.11 ;
5. Suppression / Attribution de procurations, y compris en matière bancaire ;
6. Négociation et validation avec Oikocredit International d'un modèle financier et d'un modèle de revenus adéquats en tant qu'association de soutien ;
7. Concevoir un mécanisme de représentation adéquat des investisseurs belges en tant que membres de l'asbl, et par conséquent de l'asbl dans la coopérative internationale OI ;
8. Élaborer une description de profil pour un nouveau coordinateur de l'asbl, qui sera recruté au cours du premier trimestre 2024.

Tout cela permet à l'asbl d'être prête, tant sur le plan administratif qu'opérationnel, à assumer ses tâches et à relever ses défis en 2024.

Bert Kuijpers

Administrateur

Frederick De Gryse

Administrateur